

Nous avons le plaisir de vous accueillir au village vacances Les Blachas

Type de réservation :

N° réservation :

Dates du séjour : Arrivée le :
Départ le :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ Bureau : ☎ Domicile :

☎ Portable :

☎ Fax : e-mail :

Nombre total de personnes séjournant au village vacances Les Blachas:

INSCRIPTION

A remplir obligatoirement, la facturation dépend directement de ces renseignements.

Pour les agents de la poste en activité joindre la photocopie de l'entête d'un bulletin de salaire.

Pour les retraités poste joindre la photocopie du bulletin de retraite ou du carnet de retraite.

Pour les adhérents (adultes) d'une ASPTT joindre la photocopie de la carte d'adhérent de l'année en cours.

Personnes séjournant au centre	Nom	Prénom	Date de naissance	Poste ASPTT	Autres	(réservé au secrétariat)
Demandeur						
Conjoint						
1 ^{er} enfant						
2 ^{eme} enfant						
3 ^{eme} enfant						
Autre (1)						
Autre (1)						

(1) Père, mère, neveux, amis, etc....

A, le/...../2012
Signature

Les statuts peuvent être consultés au siège de la fédération.

La loi N° 78 -17 du 6 Janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux questions faites à ce questionnaire.

Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE RESERVATION

FORMALITES

Il convient de nous retourner ce dossier dûment complété au plus vite afin de mieux vous satisfaire. Toute demande de réservation induit des frais de dossier de 11 euros, qui ne pourront en aucun cas être remboursés.

L'inscription devient effective à réception du dossier de confirmation, accompagné du règlement des arrhes et des frais de dossier.

ADMISSION :

Aucune personne ne peut être admise sans l'accord du directeur du village vacances représentant la Fédération Sportive des ASPTT.

Logements: 10 % de réduction sont consentis aux agents de la Poste, et aux adhérents ASPTT (adultes).

Camping/caravaning: 10 % de réduction sont consentis aux agents de la Poste, et aux adhérents ASPTT (adultes) ainsi qu'à leur conjoint, concubin et enfants de moins de 21 ans s'ils sont étudiants ou à charge.

Pour avoir droit à cette réduction, le demandeur Poste ou ASPTT doit être présent durant tout le séjour.

L'attribution des emplacements ou des locations est effectuée par le directeur ou son représentant.

Toute personne résidant dans le village vacances doit être en possession d'une assurance individuelle ou familiale « Responsabilité civile ».

PAIEMENT DU SEJOUR :

Après versement des arrhes, vous recevrez ultérieurement une demande de solde de réservation à nous régler au plus tard un mois avant votre arrivée au village vacances.

Cette facture, établie sur la base de vos renseignements, ne comprend pas la taxe de séjour et les prestations consommées sur place.

ACCES AUX PAVILLONS, CHALETS, STUDIOS ET CAMPING

Le logement est attribué à partir de 17 heures et doit être libéré pour 10 heures. Il est mis à votre disposition en parfait état de propreté. Durant votre séjour, son entretien vous incombe. Les produits d'entretien ne sont pas fournis. Le logement doit être rendu propre, à défaut, les frais de remise en état vous seront facturés.

Les draps et couvertures sont fournis.

Une caution de 200,00 € vous sera demandée à l'arrivée et restituée après l'état des lieux effectué le jour de votre départ ou dans les 8 jours après votre départ.

Le nettoyage du logement peut être assuré par nos soins pour la somme de 50,00 €.

Les emplacements sont attribués à partir de 12 heures et doivent être libérés pour 12 heures.

VISITEURS :

Nous rappelons que toute personne qui rentre dans le village vacances doit être signalée à la réception. Visiteur à la ½ journée ou à la journée 3.00 €/personne (ticket à l'entrée), cela ne donne pas accès à la piscine.

Visiteurs qui dorment au village vacances, inscription obligatoire à la réception.

ANIMAUX :

PAVILLONS : Les animaux ne sont pas acceptés.

CAMPING : Les chiens doivent être tenus en laisse. Dès votre arrivée, vous devez les déclarer à la réception en présentant leur certificat de vaccination antirabique.

Les chiens classés catégorie 1 et 2 sont interdits dans le centre.

ANNULATION DE SEJOUR :

DE VOTRE FAIT :

Toute annulation devra être notifiée par courrier dans les meilleurs délais.

Quel que soit le motif, le village vacances Les Blachas gardera une partie du règlement versé, en fonction de la date d'annulation.

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : 25% du montant total du séjour
- De 30 à 15 jours avant le début du séjour : 40% du montant total du séjour
- De 14 à 8 jours avant le début du séjour : 70% du montant total du séjour
- Moins de 8 jours avant le début du séjour : 100% du montant total du séjour

DU FAIT DES BLACHAS :

En cas d'évènements extérieurs indépendants de sa volonté, le village vacances Les Blachas se réserve le droit de modifier les prestations ou d'annuler les séjours. Dans ce cas, le client aura la possibilité d'annuler son séjour sans que soient appliquées les conditions d'annulation. Les sommes versées au titre du séjour seront reversées intégralement.

Vous pouvez contracter une assurance annulation, voir document joint.

Renseignements complémentaires que le demandeur juge utile de communiquer, remarques, suggestions.

CAMPING - CARAVANING

Merci de préciser ces quelques renseignements utiles :

	Dimensions avec flèche et auvent	
	longueur	largeur
CAMPING CAR/CARAVANE		
TENTE		

Présence de votre chien durant le séjour 1.00€, 200€ ou 2.50€ / jour (*) oui non
(penser à amener le carnet de vaccinations qui sera à présenter dès votre arrivée sur le centre)

Location de réfrigérateur : 5.00€ / jour (*) oui non
(dans la mesure des stocks disponibles) 29.00€/semaine (*) oui non

Assurance annulation séjour : (*) oui non

*(cocher la case correspondante)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné Mr, Mmeautorise le directeur du village vacances Les Blachas à appeler le médecin de service afin de permettre d'intervenir auprès de mes enfants cités ci-dessous.

J'autorise le médecin à hospitaliser mon (mes enfants) ainsi qu'une possible intervention chirurgicale et transfusion si cela s'avérait nécessaire en cas de problème durant mon absence.

N° S .S :

Nom de Mutuelle :

N° de mutuelle :

Groupe sanguin :

Fait à le
Signature

ACCORD SUR RESERVATION

- J'accepte que les prises de vue et interviews réalisées dans le cadre de mon séjour au village vacances Les Blachas puissent être publiées et diffusées sur internet, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres, par des moyens de reproduction numérique (films, DVD vidéo, etc...) sans avoir le droit à une compensation.
- Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la part du village vacances Les Blachas.
- Je ne souhaite pas recevoir d'informations de la part de partenaires du village vacances Les Blachas.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'accès au village vacances, des conditions particulières décrites ci dessus, et en accepter les dispositions.

A....., le/2012

Signature du demandeur

RESERVE AU SECRETARIAT

Date d'arrivée de la demande :.....

Dates du séjour : arrivée le
départ le

Pavillon N°..... Emplacement N°.....Catégorie.....

N° Arrhes :.....

Arrhes versées :..... € par.....

Pré-paiement :..... € le..... par.....

Total :..... €

A large, empty rounded rectangular box with a thin black border, occupying the lower half of the page. It is intended for handwritten notes, a signature, or a stamp.